

COMICE AGRICOLE, INAUGURATION DU BARRAGE, CRÉATION DU NOUVEAU CANTON

Bref rappel historique¹ :

De 1789 au 27 Brumaire An X (17/11/1801) 2 cantons : Chazelles, Saint Galmier.

Du 27 Brumaire An X au 4 Mai 1825 1 canton : Chazelles

Du 4 Mai 1825 au 2 juillet 1925 1 canton : Saint Galmier

Depuis le 2 juillet 1925 2 cantons : Chazelles, Saint Galmier

De ce chassé-croisé historico-cantonal, on ne retiendra que la période 1825-1925, où la ville de Chazelles s'estima en « pénitence ». Son [attitude plutôt jacobine](#) pendant la Révolution de 1789 lui aurait valu ce déclassement ?

Le fait demeure que pendant 1 siècle, les municipalités successives oeuvrèrent pour obtenir le retour de notre commune à la prérogative de chef-lieu de canton.

Plusieurs « réclamations » officielles furent émises, la dernière en date semble-t-il le 15 Juin 1921. Elles constituent, par la minutie des détails de véritables audits locaux, aidant à reconstituer notre passé : une division en deux cantons était proposée.

Enfin-Victoire- le 2 Juillet 1925, la loi rétablit Chazelles dans ses anciens droits : « On » est de nouveau Chef-lieu de Canton ! avec un petit changement au projet suggéré : BELLEGARDE-EN-FOREZ dépendra de Saint-Galmier et SAINT-MEDARD-EN-FOREZ sera rattaché à Chazelles.

Petit détail curieux par une quasi-homonymie : le transfert de 1825 est signé par le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice : Comte de PEYRONNET et le rétablissement a lieu sous le mandat de Monsieur Etienne PERONNET.

Cet évènement majeur prendra place dans les manifestations des 26 et 27 Septembre 1925 où seront fêtés à la fois : Le Comice Agricole, [L'Inauguration du Barrage](#) et ...la Création du Nouveau Canton.

La journée-marathon du 27 Septembre sera mémorable.

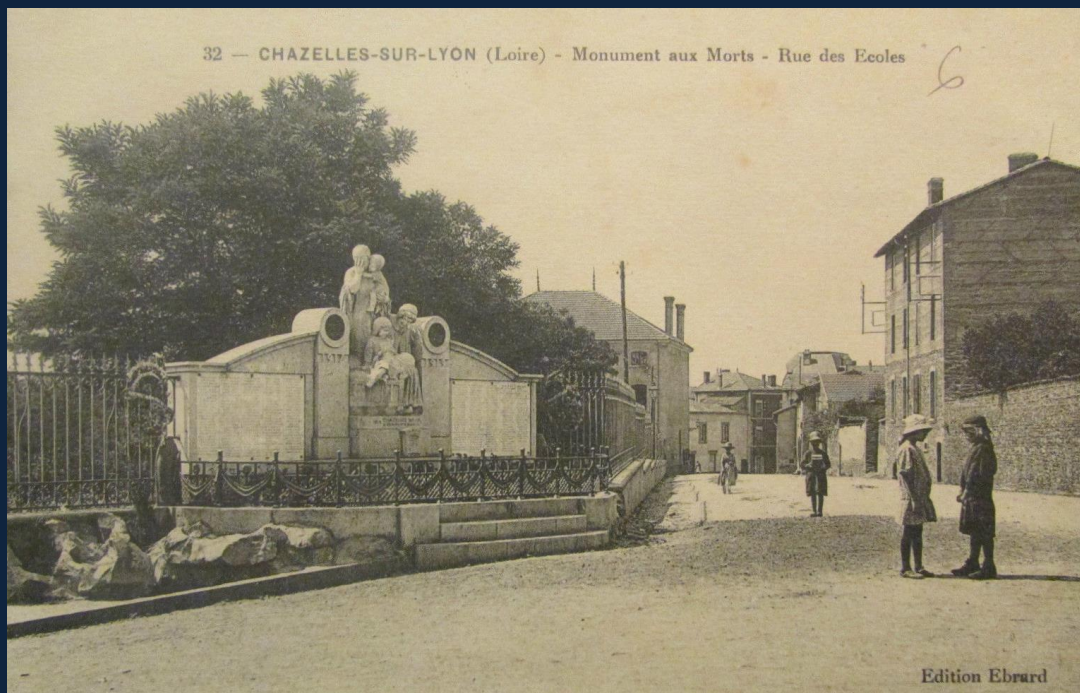
L'ouverture du Comice Agricole à huit heures marqua le commencement des festivités.

A dix heures, les personnalités se rendirent au barrage de la Gimond pour la cérémonie inaugurale-qui fut très courte - mais n'empêcha pas les allocutions de circonstance et un vin d'honneur offert dans la maison du garde.



Il fallut redescendre vers onze heures pour accueillir le Ministre du Travail, Monsieur Antoine DURAFOUR.

Celui-ci arriva à onze heures et demie, Place des Portes (Fond-de-Ville) ; accueilli par Monsieur Etienne PERONNET, Maire et tout le Conseil Municipal ; une gerbe fut offerte au Ministre par Mademoiselle Marcelle JOMARD.



Monsieur DURAFOUR déposa cette gerbe au Monument aux Morts et une réception chaleureuse suivit en Mairie.



Vers midi et demie, un grand banquet, servi dans la salle du Théâtre Municipal, réunit 150 invités.

Au dessert, des discours furent prononcés-on nota surtout ceux de Monsieur Eugène PROVOT-82 ans- et de Monsieur Etienne PERONNET-Monsieur DURAFOUR y répondit et Monsieur [Louis PAILLEUX](#) lut ensuite un poème fort apprécié.

Monsieur DURAFOUR remit ensuite de nombreuses décorations-beaucoup de Chazellois seront honorés ce jour-là.

Après le banquet, une grande Cavalcade emmenée par les Trompettes du 14^e Dragons, parcourut la ville – 25 chars y figurèrent – en clôture du défilé venait le Char de la Chapellerie sur lequel avaient pris place Mademoiselle VAUTERIN – Reine – et ses deux demoiselles d’honneur ; Mademoiselle DÉCLÉRIEUX et Mademoiselle PERSONNE.

La journée se termina par un grand bal et un brillant feu d’artifice.

Les Chazellois gardèrent longtemps le souvenir de cette journée qui ratifiait un passage du discours de Monsieur PERONNET :

« ...le titre de Chef-lieu de Canton, qui nous avait été retiré il y a juste 100 ans, vient de nous être rendu... »

Jean Larue.

PROGRAMME DE LA FÊTE

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

A 13 heures
HÉRAUTS D'ARMES annonçant la Fête

A 14 heures
GRANDE COURSE DE BICYCLETTES
Parcours de 8 kilomètres à courir 5 fois
1^{er} prix: 300 fr.; 2^{ème} prix: 200 fr.; 3^{ème} prix: 150 fr.;
4^{ème} prix: 100 fr.; 5^{ème} prix: 75 fr.; 6^{ème} prix: 50 fr.;
7^{ème} et 8^{ème} prix: 25 fr., et autres prix en nature

A 16 heures, sur la Place Poterne
Grand GYMKANA d'Automobiles et Motocyclettes
Se faire inscrire chez M. LACHÉZARIE, Constructeurs à Chazelles-sur-Lyon

A 20 heures
Retraite aux Flambeaux par les Sociétés locales

A 21 heures, Place Poterne
GRAND BAL
Brilliant Orchestre

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

A 8 heures
OUVERTURE DU BÉNÉDICTIN AGRICOLE
Département: Rue des Boites, Boulevard du Nord, Hôtelier du Mill

A 9 heures
Réception des Sociétés et Vin d'Honneur

A 10 heures
Réception de M^r le Ministre et des Invités

A 11 heures
Inauguration du Barrage sur la Gimond

A 10 heures 30, Place des Postes, par l'Harmonie des Enfants d'Orphèes de Lyon
CONCERTS

A 11 heures 30, Carrefour Bouslard du Nord, Rue de la Gare par la Fanfare de Trompettes "L'ALBATRE" de River de Gier

A 12 heures
BANQUET OFFICIEL
sous la Présidence de M^r le Ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales

A 14 heures
Défilé d'Automobiles et Bicyclettes fleuries

A 16 heures
GRANDE CAVALCADE
1. Char de l'Agriculture — 2. Char Distillerie Béarnaise.
3. Char de la Boulangerie. — 4. Char et Groupe de la 1^{re} des Sapeurs-Pompiers. — 5. Char de la 1^{re} "Musser". — 6. Char de la Société de Gymnastique l'Espérance. — 7. Char des Jardinières. — 8. Char de l'A. S. G. "Carabou Jazz". — 9. Char de la Coopération Chazelloise. — 10. Char de la V. E. S. G. "Les Promesses Françaises". — 11. Char des Bouchers et Charcutiers. — 12. Char de Bacchus, de l'Hôtelier et de "La Mouche". — 13. Char "La Mandate". — 14. Char du Bâtiment. — 15. Char des "Chasseurs Nivernais". — 16. Char de la Chapellerie. — 17. Groupes Costumés de l'A. S. G. — 18. Groupes Costumés de la V. E. S. G. — 19. Groupes Costumés de l'Harmonie des Enfants de Chazelles-sur-Lyon.

Groupes et Sociétés divers: Harmonie de la Gare, QUÉTEURS, QUÉTEUSES, CHEVALIERS, PAGES, etc... etc...

A 18 heures 30, Place Poterne
CONCERTS par toutes les Sociétés musicales participant à la Cavalcade

A 19 heures 30
Grandes Illuminations

A 20 heures
Embrasement Général

A 20 heures
GRAND BAL PUBLIC
par l'Harmonie des Enfants de Chazelles-sur-Lyon

A 22 heures, 2^{ème} et 3^{ème} étage : **Brilliant Feu d'Artifice**

A 22 heures 30
Reprise du Bal

FÊTE DE NUIT
Bataille de Confetti — Serpentins — Grande Fanfane

¹ Pour être exact aujourd’hui le canton de Chazelles-sur-Lyon a été rattaché en 2014 à Feurs dans l’arrondissement de Montbrison. Monsieur Pierre VERICEL, maire Chazelles, est le conseiller départemental de ce nouveau canton (depuis les nouvelles élections départementales (ex-cantonales) avec modification du mode de scrutin. Auparavant et avant février 2013, il s’agissait de conseillers généraux élus par les cantons)